



LETTRE D'INFORMATION

Octobre, Novembre, Décembre 2018

1 – Général Après un été catastrophique, dont les milliers de plaintes auprès de l'aéroport sont le reflet, pour la première fois depuis des années, nous avons relaté dans la lettre d'info de septembre une possible lueur d'optimisme dans la prise en compte de nos revendications par la DGAC !

Conséquence de l'action conjointe de l'ADNA à tous niveaux (y compris la transmission le 10 octobre à M. De Rugy d'une lettre* signée par l'ADNA, le SID et l'ADEC et rappelant notre courrier de juillet à son prédécesseur) et des élus (D. Lisnard, J. Pouplot, R. Galy, M. Tabarot, S. Leroy, P. Aschiéri, M.L. Gourdon) auprès de l'administration centrale du Ministère des transports, la DGAC a fait connaître la décision de son Directeur Général* de se pencher à nouveau sur une trajectoire d'approche alternative par le Nord-Ouest. Cette décision a été réitérée le 10 octobre, lors d'une réunion* à la mairie de Mougins, par le Directeur de la Sécurité Aérienne Civile d'Aix en Provence qui a été nommé responsable du projet et a présenté des excuses pour n'avoir pas pris plus tôt la mesure de l'insatisfaction des riverains de l'aéroport. Notons, à cette occasion l'engagement de messieurs GALY et POUPLOTT maires de Mougins et de La Roquette sur Siagne.

Cette réunion de prise de contact a été suivie le 5 décembre par une réunion d'avancement avec les mêmes représentants auxquels s'étaient joints 1 représentant de la DGAC Paris (et 3 représentants de la DGAC Nice). L'esprit de conciliation qui avait présidé à la réunion du 10 octobre a, hélas, été gâché par la présentation partielle (et partielle !) faite par l'aéroport à la DGAC avant cette rencontre. Sur la base d'indicateurs non significatifs exposés dans le compte rendu de la commission consultative de l'environnement de juin 2018 (nombre de plaintes sur les 3 premiers mois de l'année où il n'y a pas de trafic) l'aéroport a réussi à faire douter la DGAC de la réalité de la nuisance telle qu'exprimée par les riverains et les élus ce qui a empoisonné l'ambiance de la réunion. Face à cette attitude M GALY, maire de Mougins, a rappelé que si la situation était aussi bonne, la réunion publique organisée à Mougins n'aurait pas eu autant de participants et qu'il n'aurait pas reçu une pétition spontanée signée par plus de 140 habitants.

Sur le fond, cette réunion d'avancement a laissé entrevoir quelques pistes d'amélioration (*voir le compte rendu sur le site adna06.fr) par la possibilité d'attribution de créneaux pour l'aviation légère, évitant certaines plages horaires gênantes, l'approfondissement de l'étude d'une trajectoire d'approche par le NO en IFR suivie d'un vol à vue et l'avènement, dans 15 ans au mieux, d'une trajectoire NO complète par le NO avec guidage satellite.

Par contre, l'étude d'amélioration de la VPT 17 (trombone) a été limitée à un désaxement vers l'ouest de 10° par rapport à la piste qui a été rejeté.

* Document consultable sur le site



www.adna06.fr

www.facebook.com/adna06/

Prochaine étape pour validation de l'approche NO : fin mars 2019 ! Comme vous le voyez, un léger frémissement positif mais pas de quoi se démobiliser, bien au contraire !

2 – Hélicoptères Sur le dossier survols par les hélicoptères, la réunion du 2 octobre avec la DGAC Nice (dont nous attendons toujours les retours!) a été suivie par une réunion à la mairie de Cannes, le 30 novembre, en présence de la Dircab de M. Lisnard, où nous avons exprimé le mécontentement des riverains de la Bocca et de Mougins sud.

La présentation, en présence d'une habitante témoin, a porté sur l'augmentation du trafic hélicoptère, sur le non-respect des trajectoires et des altitudes et a questionné la légitimité des vols panoramiques au départ de l'hélistation du quai Laubeuf (accélérateur de nuisances lors des vols de mise en place à partir de l'aérodrome de Mandelieu) et la validité des vols circulaires dont les trajectoires semblent traverser des zones interdites par décret!. Là aussi nous sommes en attente des réponses aux questions soulevées.

3 – CoCoEnvi Le compte rendu de la commission consultative de l'environnement (tenue le 7 juin 2018) a été diffusé fin novembre soit presque six mois après sa tenue ! Sans surprise ce document est le reflet de la présentation orchestrée par l'aéroport et tend à démontrer par des indicateurs "sélectionnés" et des approximations (parfois grossières) que l'aéroport ne génère pas de gêne pour les riverains ! Par contre il y est annoncé une 2^{ème} campagne de mesure de pollution par Air Paca en janvier-février 2018. Comme cette période est celle où il n'y a pratiquement pas de trafic, **nous avons demandé au sous-préfet et aux élus :**

- De faire reporter cette campagne à une période significative (juillet août)
- De s'assurer que notre association participe avec Air Paca et l'aéroport à la définition de la spécification de ces mesures. Cette demande a déjà été formulée lors de CCE précédentes.

Nous allons essayer en 2019 de faire modifier le format de cette instance de consultation pour qu'il soit représentatif des attentes des différents corps constitués.

4 – Fonctionnement de l'Association On notera l'ouverture d'un compte Twitter (qui n'en est encore qu'à ses premiers gazouillis) pour l'ADNA . Les moyens électroniques de communication de l'association sont donc :

- Le site : www.adna06.fr
- Facebook : www.facebook.com/adna06/
- Twitter : [@adna06c](https://twitter.com/adna06c) (ADNA06_STOP Nuisances Aéroport Cannes)

N'hésitez pas à vous abonner et à diffuser nos informations à vos amis et contacts sur les réseaux sociaux ; nous devons former un réseau à même de réagir rapidement en fonction des informations dont nous disposerons !



www.adna06.fr

www.facebook.com/adna06/

Nous avons aussi mis en place pour le début de l'année 2019 une facilité de paiement sécurisé par internet. Nous vous en donnerons les détails lors de l'appel de cotisations 2019.

L'activité des membres du bureau vers les administrations les élus et la presse a été particulièrement chronophage d'où cette lettre d'information qui porte sur 3 mois. Nous avons conscience que vous êtes en faveur de nouvelles plus fréquentes ! Je profite de cette opportunité pour vous rappeler que nous sommes toujours à la recherche d'adhérents motivés qui accepteraient de nous rejoindre pour nous seconder dans l'activité du bureau ; la fréquence de nos réunions de bureau est d'une par mois, le rythme des contributions de chacun est dépendant du temps que chacun peut consacrer à l'association.

Les secteurs où une expérience serait appréciée sont :

- La communication (interne et externe)
- L'administration
- Le juridique
- Le suivi d'un secteur d'activité (aviation légère, pollution ...)

Le travail est non rémunéré mais l'ambiance est bonne : comment résister à une telle proposition ? N'hésitez pas à vous manifester !

Nous arrivons à la "trêve" des confiseurs mais l'actualité reprendra rapidement son cours au début de l'année prochaine.

Tous les membres du bureau vous souhaitent à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année.

Et n'oublions pas et faisons savoir que le ciel appartient aussi, à ceux qui vivent dessous !!!